

Filière Officine

Responsable : Pr G. MARTI-MESTRES

Organisation de la 6^{ème} année Officine :

La filière officine est clôturée par l'année de 3^{ème} cycle court (anciennement 6^{ème} année). Cette année est organisée en deux temps : tout d'abord des enseignements théoriques et pratiques, puis un stage de pratique officinale.

Les UE de semestre 1 sont les suivantes :

- UE 1 – Optimisation de la prise en charge pharmaceutique ambulatoire
- UE 2 – De la mère à l'enfant
- UE 3 – La personne âgée et maintien à domicile
- UE 4 – Accompagnement du patient en oncologie.
- UE 5 – Orthopédie et Dispositifs médicaux
- UE 6 – Préparation officinales et magistrales
- UE 7 – Droit Pharmaceutique et Sécurité sociale
- UE 8 – Homéopathie
- UE 9 – Pharmacie expérimentale
- UE 10 – Anglais à l'officine

Durant le semestre 2, l'étudiant réalise un stage de pratique professionnel de 6 mois à partir de janvier dans une officine dont le titulaire est agréé à recevoir des stagiaires. Le stagiaire reçoit une indemnité.

Formations complémentaires

Les Diplômes Universitaires (DU) permettent des spécialisations complémentaires particulièrement intéressantes, certaines formations sont accessibles dès la 3^{ème} année de cycle court c'est le cas du DU d'homéopathie et du DU de maintien et soins à domicile...

D'autres DU sont réservés aux diplômés comme le DU de Pharmacien Orthopédiste et le DU de phytothérapie et d'aromathérapie..

La liste complète des DU proposés par la Faculté de Pharmacie de Montpellier est disponible ici <http://pharmacie.edu.umontpellier.fr/formations/>